

Ensemble

Sous un même Toit



Politique de la famille et des aînés
Municipalité de Ferme-Neuve



Table des Matières

Signature visuelle de notre politique de la famille et des aînés.....2

AVANT-PROPOS.....3

Partie 1

Mot du Maire.....4

Mot de l'élu(e) responsable des questions familles5

Mots des chargées de projets6

Partie 2: Les acteurs de la Politique de la Famille et des Aînés

Les membres du conseil municipal.....7

Les membres du comité conseil famille et aînés.....7

Le carrefour action municipale et famille.....7

Partie 3 : La Politique de la Famille et des Aînés

C'est quoi ? ? Pour Qui ?.....8

Le Document Cadre

a) La mission de notre PFM-MADA.....9

b) Les valeurs9

c) Les principes directeurs.....10

Quelques définitions

a) La famille10

b) Les aînés.....10

Partie 4 : Notre Municipalité

Un peu d'histoire11

Un bref portrait de la municipalité de Ferme-Neuve.....12 à 14

a) Les statistiques15 à 19

b) Les consultations.....20

Partie 5 : Les Axes d'interventions et les Orientations21

LA CONCLUSION.....22

LEXIQUE23

La Signature visuelle de notre Politique de la Famille et des Aînés

Le logo, composant avec le slogan la signature visuelle de la **Politique de la Famille et des Aînés** fut proposé par Mme Emily Lachaine, originaire de Ferme-Neuve.

Voici l'interprétation des éléments qui le composent :

- LA **RIVIÈRE DU LIÈVRE** SHÉMATISÉE PAR DES MAINS QUI SOUTIENNENT LA COMMUNAUTÉ.
- LA **MONTAGNE DU DIABLE** QUI SYMBOLISE UN TOIT PROTECTEUR.
- UNE **FAMILLE UNIE ET ACTIVE** QUI MARCHE VERS L'AVENIR.
- LA **NATURE** PRÉSENTE GRÂCE AUX ARBRES ET AU VERT DOMINANT.
- UN **SENTIMENT DE SÉCURITÉ** RENDU PAR LA COMPOSITION QUI ENGLOBE LES PERSONNAGES.

Tout au long du document, vous trouverez des extraits de dessin réalisés par les élèves du primaire de Ferme-Neuve. Il me fait plaisir de les mettre ici en valeur et de participer à la mise en page de cette politique.

Emily Lachaine

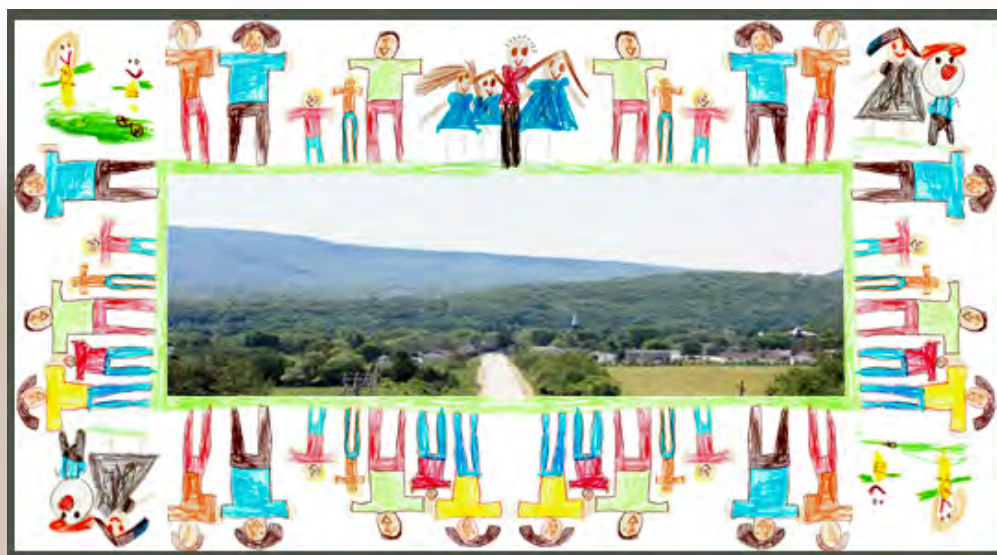


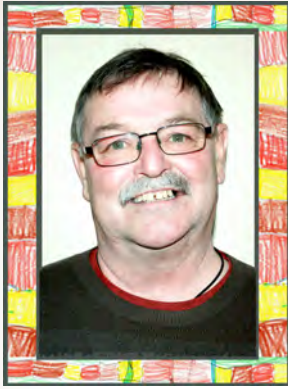
Avant-Propos



Suite au colloque sur l'avenir de Ferme-Neuve, tenu en 2011, et soucieuse d'améliorer la qualité de vie de tous ses citoyens, parents, enfants et aînés, la municipalité entreprend les démarches nécessaires auprès du ministère de la Famille et des aînés, afin d'obtenir l'aide financière nécessaire à l'élaboration de la Politique familiale municipale et à la démarche Municipale amie des aînés.

Vous trouverez donc dans les prochaines pages une présentation de l'ensemble de la démarche ayant conduit le conseil municipal à l'adoption de la première politique municipale de la famille et des aînés. La conception de cette politique municipale, en plus d'être un excellent exercice de consultation, de réflexion et d'analyse, renforce l'engagement de la municipalité à concrétiser ses objectifs dans des actions qui expriment le « **Penser et Agir - famille/aîné** ». Fruit du travail de réflexion de toute une collectivité, la dite politique comprend deux grandes sections : la première concerne le document d'orientation, appelé également document cadre, qui servira de toile de fond à nos actions. La deuxième est le plan d'action qui fera l'objet d'une démarche continue. Un bilan annuel permettra l'actualisation des actions avec révision de l'ensemble de la Politique au terme de trois années.





PARTIE 1

Mot du maire

M. Gilbert Pilote

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

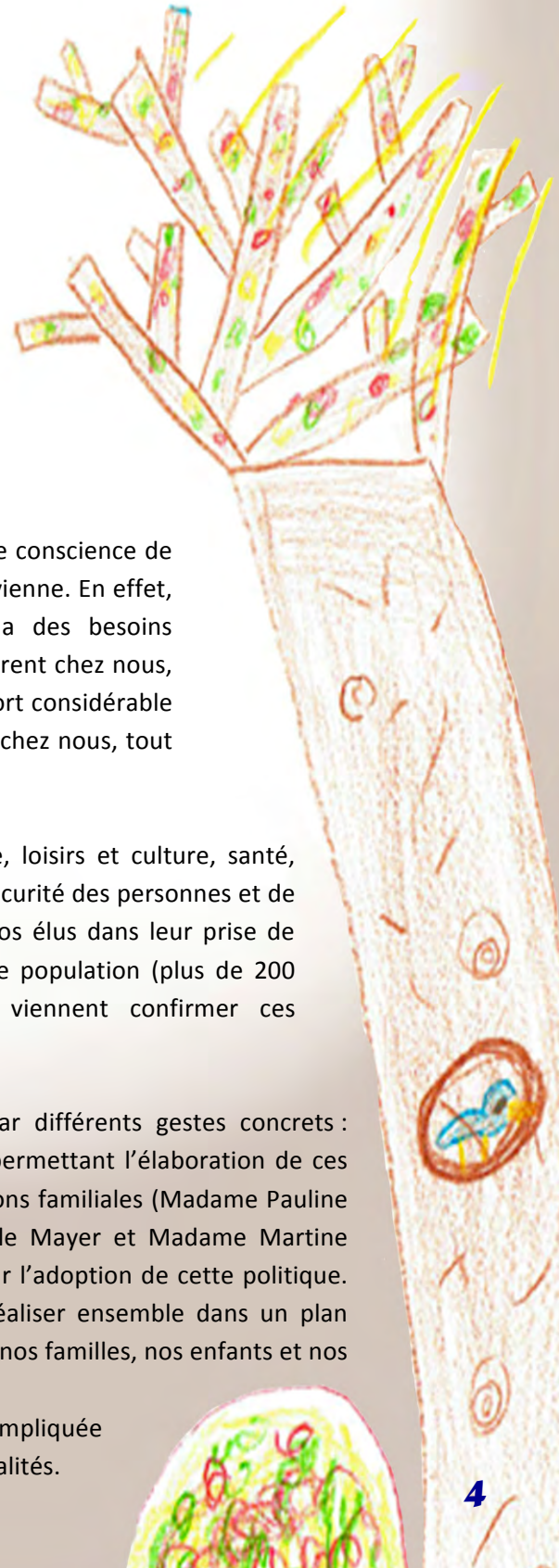
C'est avec une grande fierté que chacun des membres de votre conseil municipal de Ferme-Neuve sont devenus les complices privilégiés de la mise en place de la politique familiale et de la démarche « Municipalité amie des aînés » sur l'ensemble du territoire de notre municipalité.

L'adhésion de la Municipalité de Ferme-Neuve démontre la prise de conscience de vos élus face à l'écoute des besoins de notre population Fermeneuvienne. En effet, comme partout ailleurs, notre population est vieillissante et a des besoins spécifiques, auxquels on devra répondre, afin que nos aînés demeurent chez nous, et participent activement à notre collectivité. Parallèlement, un effort considérable doit être fait en vue d'attirer de nouvelles familles à venir s'établir chez nous, tout en leur offrant les services adéquats nécessaires à leur bien-être.

Environnement et mise en valeur du territoire, services de garde, loisirs et culture, santé, transports, soutien aux organismes communautaires et familiaux, sécurité des personnes et de leurs biens, sont autant de sujets de préoccupation qui guident vos élus dans leur prise de décision. D'ailleurs suite à une vaste consultation auprès de notre population (plus de 200 questionnaires ont été remplis), les informations recueillies viennent confirmer ces préoccupations.

Le conseil municipal confirme sa croyance en cette politique par différents gestes concrets : d'abord par son appui à la démarche d'obtention de subvention permettant l'élaboration de ces programmes, par la nomination d'une élue responsable des questions familiales (Madame Pauline Lauzon), par l'embauche de chargées de projet (Madame Danielle Mayer et Madame Martine Lauzon), par la formation d'un comité de pilotage et finalement par l'adoption de cette politique. Cette politique comporte des défis que nous serons appelés à réaliser ensemble dans un plan d'action pour le mieux-être de ce que nous avons de plus précieux : nos familles, nos enfants et nos aînés.

Nous reconnaissons que Ferme-Neuve est une communauté fière, impliquée et capable de relever les défis qui attendent les plus petites municipalités.



Mot de l'élue responsable des questions familiales et des aînés

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,



À titre d'élue responsable des questions familiales et des aînés, à titre d'épouse, de mère, de grand-mère, je veux vous exprimer ma fierté d'avoir participé à l'élaboration de la première politique de la Famille et des Aînés de Ferme-Neuve.

Rappelons-nous que lors du colloque organisé sur l'avenir de Ferme-Neuve en 2011, des participants ont émis le souhait d'améliorer certains services ou d'en ajouter pour les familles et les aînés. Il revenait donc à la municipalité de faire preuve d'ingéniosité pour répondre aux besoins des citoyens de manière concrète et réaliste. Les élus municipaux ont donc cru qu'il était temps de « **Penser et Agir – Famille / Aîné.** » Pour ce faire, il fallait se doter d'une PFM et d'une démarche MADA.

Pour travailler à l'élaboration et à la réalisation de cette politique, nous avons eu le privilège d'engager deux chargées de projets par l'entremise du ministère de la Santé et des Services Sociaux ainsi que du ministère de la Famille. Ces deux personnes formidables, Mme Martine Lauzon et Mme Danielle Mayer, se sont entourées de collaborateurs compétents pour former un comité de pilotage extraordinaire. Soulignons le rôle considérable de M. Yves Cyr du Carrefour action municipale qui a été un guide précieux pour ce comité tout au long de la démarche. **Félicitations à toutes ces personnes impliquées dans ce Grand Projet.**

Un Merci spécial s'adresse à M. Gilbert Pilote, maire et à mes collègues, élus municipaux qui ont manifesté de l'intérêt lors des présentations d'avancement du projet. Je suis certaine que nous pouvons compter sur leur appui dans la mise en place du plan d'action proposé par le comité qui sera échelonné sur un minimum de trois ans.

Avec les organismes du milieu, nous pourrons passer de la théorie à l'action...



Mme Pauline Lauzon



Mot des chargées de projet

Toutes deux natives de Ferme-Neuve et impliquées dans la communauté pendant de nombreuses années, nous avons à cœur le développement d'une première politique de la famille et des aînés pour notre municipalité. Ayant œuvrées auprès des aînés plus d'une décennie dans des parcours professionnels similaires; étant chacune mère de deux enfants et proches de notre famille, nous pensions bien que nos expériences pouvaient apporter un regard humain et réaliste sur cette nouvelle politique. Nous avons la conviction que cette démarche pouvait changer la qualité de vie des membres de notre communauté.



Mme Danielle Mayer et Mme Martine Lauzon

C'est avec un plaisir soutenu que nous avons accepté les mandats de chargées de projets pour l'accompagnement, la préparation des rencontres du comité de pilotage ainsi que de l'élaboration de la politique.

Ce fut une grande opportunité pour nous de soutenir le conseil municipal aux besoins et aux aspirations des familles et des aînés, dans le giron de leurs interventions et prises de décisions.

Dans le cadre de ce mandat, nous avons plusieurs remerciements à faire. Tout d'abord, nous voulons remercier les membres du conseil municipal pour leur confiance et leur disponibilité, M. Yves Cyr du Carrefour action municipale et famille pour son soutien inestimable, ainsi que toute la population qui s'est impliquée particulièrement en répondant au sondage. Il faut aussi remercier les membres du comité de pilotage qui nous ont apporté un support et des conseils forts appréciés. Ce comité a rendu l'exercice de réflexion stimulant, même édifiant, et les échanges sincères, chaleureux et solidaires.

Comme vous pourrez le constater, le plan d'action est réparti sur trois ans et orchestre une amélioration réfléchie de la vie à Ferme-Neuve. Ce sera désormais au comité de suivi d'entrer en action et de concrétiser les fruits d'une démarche de réflexion qui s'est échelonnée sur un peu plus d'un an.

PARTIE 2 : *Les acteurs de la PFM et la démarche MADA*



LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE :

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

MME Pauline Lauzon

CONSEILLÈRE siège #1
RESPONSABLE DES QUESTIONS
FAMILIALES et AÎNÉS

MME Diane Sirard

CONSEILLÈRE siège #2

M. Mario Lachaine

CONSEILLER siège #3

M. Georges Piché

CONSEILLER siège #4

M. Mario Léonard

CONSEILLER siège #5

M. Yvon Forget

CONSEILLER siège #6

M. Gilbert Pilote MAIRE

Notre comité est composé de membres représentant tant les jeunes familles que les aînés actifs de la municipalité. Ce sont des gens impliqués et dotés d'une grande volonté à travailler pour l'amélioration et le maintien de la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes de Ferme-Neuve.

Personnel Municipal :

Mme Pauline Lauzon (Conseillère)

Représentant des aînés :

M. Réal Monette,
Mme Diane Sirard ,
Mme Diane Leblanc

Représentant Groupe Communautaire :

Mme Nathalie Veaudry

Représentant Réseau de la Santé :

Mme Micheline Mayer

Représentant des familles :

Mme Lydiane Forget,
Mme Nathalie Piché,
Mme Emmanuelle Marcil,
Mme Mélanie Ouellette

Chargées de Projet PFM et MADA:

Mme Danielle Mayer,
Mme Martine Lauzon

LE CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Le carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme sans but lucratif engagé dans la promotion, la mise en œuvre, l'accomplissement et le suivi des politiques familiales municipales (PFM). Il représente le milieu municipal (municipalités, MRC et réseaux d'organismes) sur toute question relative à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées. Depuis 2008 CAMF a aussi le mandat d'appuyer les communautés qui désirent mettre en place la démarche Municipale amie des aînés (MADA).

PARTIE 3 : *La Politique de la Famille et des Aînés*

C'est quoi?

C'est d'abord un cadre de référence qui traduit le « **Penser et Agir – Famille / Aîné.** » Celui-ci :

- Réfère à un contenu spécifique en faveur des familles et des aînés et à une manière de penser et agir qui place la famille et les aînés au centre des interventions municipales.
- Sert de guide flexible et évolutif dans la prise de décision du conseil municipal sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés.
- Lance un appel à tous les acteurs à la concertation et au partenariat afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins évolutifs des familles et des aînés.
- Favorise un consensus sur les réels enjeux des familles et des aînés.
- Inclut les préoccupations des aînés et assure une cohérence entre les actions familles/aînés.

Une politique de la famille et des aînés est un outil essentiel pour répondre adéquatement aux besoins des familles et des aînés. Avec le plan d'action comme référence, le conseil municipal identifie les priorités afin d'intervenir et d'agir dans l'intérêt des citoyens de la municipalité.

Pour qui ?

La politique de la famille et des aînés, vise d'abord l'amélioration du milieu de vie en faveur des familles et des aînés qui résident dans la municipalité. Elle reconnaît leur compétence en soutenant et en complétant leurs efforts, sans pour autant les remplacer. Elle tient compte de leurs droits, contraintes et responsabilités. Toute la population sera sollicitée pour accomplir et poursuivre cette politique.

C'est aussi pour les futurs résidents afin de bien les accueillir, de faciliter l'intégration et les amener à développer un sentiment d'appartenance à leur communauté d'adoption.

C'est finalement pour l'ensemble des citoyens.



Le document cadre

a) La mission de notre PFM-MADA

La mission de la politique familiale municipale incluant la démarche Municipalité amie des aînés est d'orienter le conseil municipal dans sa prise de décisions sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et aussi sur la vie des aînés. Ces décisions doivent être cohérentes avec les orientations relatives à la famille et aux personnes aînées. La contribution au développement d'un environnement favorable au vieillissement actif des aînés constitue l'une des dimensions de cette mission.

La municipalité reconnaît la nécessité de travailler de concert avec les organismes du milieu et avec l'ensemble des citoyennes et citoyens. Elle doit donc faire preuve d'un leadership rassembleur.

Une autre dimension de la mission consiste à développer un fort sentiment d'appartenance à leur communauté, autant pour les résidents actuels que pour ceux qui viendront s'établir dans la municipalité.

b) Les valeurs

La politique de la famille et des aînés de la municipalité de Ferme-Neuve repose sur les valeurs suivantes :

- la reconnaissance des personnes aînées comme un actif dans notre communauté;
- la reconnaissance de la famille comme cellule de base de notre communauté;
- l'harmonie et une qualité de vie exceptionnelle;
- la fierté par un sentiment d'appartenance à la communauté;
- l'écoute de la population et sa participation;
- le respect de la population et des partenaires.



c) Les principes directeurs

En plus de la mission et des valeurs, les principes directeurs suivants servent de guide à l'application de la politique de la famille et des aînés :

- La famille et les aînés au cœur de l'action municipale :
La municipalité reconnaît les familles et les aînés comme les premiers acteurs de leur développement et les responsables de leur qualité de vie.
Elle reconnaît le développement de liens intergénérationnels.
- La promotion des saines habitudes de vie :
Devenir la municipalité qui offre aux nouveaux arrivants et à sa population actuelle un milieu de vie sain couvrant les domaines d'activités physiques, d'alimentation et de gestion du stress.
- L'implication municipale selon ses responsabilités :
Les interventions de la municipalité à l'égard des familles et des aînés doivent s'effectuer dans les limites applicables de ses champs de compétence et de sa capacité financière.
- La complémentarité des interventions et le partenariat :
Les élus municipaux reconnaissent le rôle essentiel des autres intervenants (bénévoles ou rémunérés) et organismes du milieu auprès des familles et des aînés.
- L'importance de l'évolution et du suivi :
Les élus municipaux reconnaissent l'importance de l'évaluation régulière du degré de réalisation des objectifs ciblés et l'identification des suites à prévoir, en collaboration avec les partenaires identifiés.

Quelques définitions

*On dit qu'un aîné
Qui disparaît
Est comme
Une bibliothèque
Qui brûle*

b) La famille

La famille est la principale structure d'organisation des êtres humains, c'est-à-dire le premier lieu d'apprentissage et de socialisation de l'individu où se partagent et se transmettent des principes, des valeurs, des projets, une histoire et une culture. La relation parent(s)-enfant(s) prend son importance dans la prise en charge des enfants. Les membres se soutiennent au cours d'une vie entre les générations favorisant ainsi leur protection et leur accordant leur développement social, physique et affectif.

a) Les aînés

Les aînés sont les témoins et les gardiens de notre histoire et de notre patrimoine culturel. Ils sont des personnes ayant atteint un niveau de sagesse, de vécu et d'expérience qu'ils souhaitent léguer. Ils inspirent le respect et la reconnaissance de leur communauté. Leurs besoins, leurs intérêts et leurs aspirations diffèrent selon leur degré d'autonomie, de mobilité, de revenus et de soutien familial.

PARTIE 4 : *NOTRE MUNICIPALITÉ*

Un peu d'histoire

Avant le début du XIX siècle, le territoire correspondant à la municipalité de Ferme-Neuve est peuplé essentiellement de nomades autochtones. Vers 1835, le gouvernement du Québec accorde des concessions forestières le long de la Lièvre sur les territoires non-colonisés.

Un dépôt pour approvisionner les chantiers est aménagé sur la rive ouest de la rivière du Lièvre au pied de la Montagne du diable. Ce dépôt deviendra une importante ferme forestière, la ferme neuve de la montagne. En 1886, le curé Labelle remonte la rivière du Lièvre jusqu'à la ferme de la montagne et visite les colons déjà installés sur la rive est de la Lièvre.

Cette belle ferme étendue sur tout l'espace du village actuel devient la propriété, vers 1888, de Cyrille Lafontaine par l'intermédiaire de son curé de Notre-Dame-du-Laus, Eugène Trinquier, missionnaire depuis 1873 sur notre territoire... Le jeune fils de Cyrille Lafontaine, Léonard, exploite cette belle ferme et sera reconnu comme le premier agriculteur de cette nouvelle colonie.

La vocation première de notre territoire a été l'exploitation de nos riches forêts de pin par des marchands de bois venus de la région de Hull. La compagnie James Maclaren deviendra la seule propriétaire du droit de coupe des deux rives de la Lièvre à la fin du 19e siècle.

Lors de l'organisation du territoire en municipalité en 1901, sa vocation agricole est toutefois prédominante, la municipalité est reconnue comme l'une des plus prospères des cantons du Nord.

Le travail en forêt garde toujours une place très importante, il permet à plusieurs colons de travailler dans les chantiers durant la saison hivernale ou encore de vendre du bois de leur propre lot.

À partir de 1901, le développement de cette jeune colonie s'accélère, on assiste à la construction des premiers moulins à scie, des écoles, de l'église, du presbytère, des routes, du pont Rouge, de nombreux commerces agro-alimentaires et de magasins généraux. Les services postaux, de télégraphe, financiers, d'incendie, d'aqueduc et de l'électrification apparaissent ou se modernisent.

La population se concentre d'abord en campagne. Au recensement de 1921, 88 % (1 828) des citoyens vivent dans les rangs et 22% (511) dans le village. Il faut attendre 1951 pour voir une majorité des citoyens habitée le village. Jusqu'à maintenant, c'est en 1956 que la municipalité dénombre son plus grand nombre d'habitants, soit 3 347. Depuis 1961, la population oscille autour de 3 000 habitants. Ce chiffre varie selon la santé de notre principal fournisseur d'emplois, soit l'industrie forestière.



Un Bref Portrait de la Municipalité

Ferme-Neuve est une municipalité située en milieu rural. Son territoire s'étend sur 790.24 km carré avec une densité de 3,2 habitants/km. De nombreux lacs, rivières, forêts, montagnes et terres agricoles composent une grande partie du territoire. Le village, situé dans une vallée, est traversé par la rivière du Lièvre, un des affluents de la rivière des Outaouais qui a jusqu'en 1980 servi de moyens de transport aux milliers de mètres cubes de résineux.

À 18 km seulement de la ville centre de la MRC Antoine-Labelle et en amont de trois municipalités plus au Nord, nos choix stratégiques de développement doivent tenir compte de ce contexte géographique.

À caractère mono-industriel dans le domaine forestier, la municipalité soutient actuellement les projets qui permettront une diversification de l'économie afin de contrer les soubresauts de l'exploitation forestière. La vocation touristique, ayant débuté dans les années 1930 avec la chasse, la pêche et ensuite les sports motorisés, tente de prendre aujourd'hui une place plus importante. L'offre se diversifie avec la présence d'un parc régional sur notre territoire qui ajoute la pratique des sports de plein air sur des kilomètres de sentiers en pleine nature sauvage (ski de fond, raquettes, randonnées pédestres, hébergement en montagne...)



Profitons-en pour souligner quelques services déjà disponibles dans notre communauté qui offrent des environnements favorables :



Au point de vue du bien être :

- **Saviez-vous que la municipalité.....**
 - Subventionne le TACAL pour le transport collectif et adapté.
 - Participe financièrement à l'office municipal d'habitation (OHM) pour accueillir des familles et des aînés dans le besoin.
 - Subventionne la Chambre de Commerce de Ferme-Neuve pour le programme d'incitation à la propriété qui donne une bourse aux nouveaux propriétaires en partenariat avec la Caisse Desjardins de Ferme-Neuve.
 - Subventionne la COOP Santé de Ferme-Neuve pour maintenir les services médicaux de proximité (CLSC: prise de sang, COOP: accueil de médecins, soins des pieds, etc...)



Au point de vue sécurité :

- **Saviez-vous que la municipalité.....**
 - Assure le service de brigadiers scolaires lors du transport actif des élèves des écoles primaires.
 - Possède un service de pompiers et de premiers répondants.
 - A adopté une signalisation routière diminuant la vitesse à 50 km/h à l'entrée et à la sortie du village. De même, à 35 km/h dans le village et près des écoles.



Au point de vue de L'information :

- Saviez-vous que la municipalité.....
 - Distribue un bulletin municipal, soit le feuilleton 8 fois par année.
 - Rend accessible son site internet.
 - A fait l'acquisition d'un panneau déroulant.
 - Donne accès aux discussions avec le conseil, 30 minutes avant chaque séance.
 - Envoie des communiqués de presse pour annoncer ou pour souligner la réalisation des évènements de la communauté.

Au point de vue communautaire :

- Saviez-vous que la municipalité.....
 - Soutient financièrement plusieurs activités d'organismes à but non lucratif.
 - Contribue à différentes bourses d'étude quant à la persévérance scolaire.
 - Offre les services de terrain de jeux.
 - Organise une soirée reconnaissance des bénévoles.
 - Souligne la journée internationale des Aînés en partenariat avec le Centre communautaire de F.-N.

Au point de vue activités sportives :

- Saviez-vous que la municipalité.....
 - Subventionne le Parc Régional de la Montagne du Diable.
 - Subventionne le Centre Promo-Santé.
 - Participe au projet Québec en forme.
 - Dispose de terrains de sports et d'un Centre sportif.

Soulignons aussi que notre municipalité a l'honneur d'accueillir des professionnels comme : notaires, avocats, médecins, optométristes, pharmaciennes et comptables.


A) Le Portrait Statistique de Ferme-Neuve :



Pour élaborer une politique de la Famille et des aînés, il est nécessaire de connaître le portrait démographique et le contexte socioéconomique de notre communauté. Pour ce faire, nous utiliserons les données des recensements 2006 et 2011 de Statistique Canada ainsi que certaines données disponibles via l'institut de la statistique du Québec (ISQ). De ces données, nous retrouvons des constats et de ceux-ci découlent des éléments que l'on retrouve dans le plan d'action.

La Population de Ferme-Neuve :

En 2011, la population totale de la municipalité de Ferme-Neuve s'élevait à 2827 personnes, dont 51 % sont des hommes.



	Variation (%)		Densité au km ²		Population	
	2001-2006	2006-2011	2006	2011	2006	2011
Ferme-Neuve	2 %	-6 %	3,80	3,60	3 006	2 827
MRC d'Antoine-Labelle	5 %	1 %	2,30	2,30	34 999	35 159
Québec	4 %	5 %	5,60	5,80	7 546 131	7 903 001

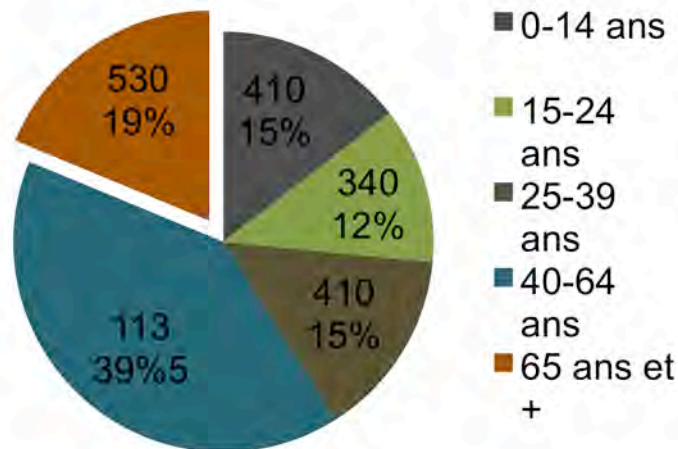
CONSTAT :

La crise dans l'industrie forestière des dernières années a provoqué un taux de chômage élevé à Ferme-Neuve, ceci explique en partie la diminution de la population. D'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte comme le départ de plusieurs personnes retraitées, de personnes âgées ainsi que plusieurs jeunes quittant la région pour trouver du travail correspondant à leur formation.



Répartition de la population selon l'âge :

Répartition de la population par groupes d'âge, 2011



	Nombre de personnes par groupe d'âge	
	2006	2011
0-14 ans	500	410
15-24 ans	385	340
25-39 ans	465	410
40-64 ans	1225	1135
65 ans et +	440	530
total	3015	2825

	Pourcentage par groupe d'âge	
	2006	2011
0-14 ans	17%	15%
15-24 ans	13%	12%
25-39 ans	15%	15%
40-64 ans	41%	40%
65 ans et +	15%	19%

CONSTAT :

Tout comme la société québécoise, le vieillissement de la population constitue l'un des phénomènes qui marquera la réalité de notre municipalité au cours des prochaines années. On observe également que nos aînés âgés de 65 ans et plus représentent 19 % de la population en 2011, soit une hausse de 4 % par rapport à 2006. De plus, il faut prévoir que le groupe de personnes âgées de 40 à 64 ans, représentant le contingent le plus important de la population totale, soit 40 %, viendront s'ajouter au groupe des aînés dans les prochaines années.

La diminution de la population de 0 à 39 ans et l'augmentation des personnes de plus de 65 ans démontrent que **le vieillissement de la population est un fait avéré**. Le nombre de personnes en âge de former une famille diminue et aura un impact sur le nombre d'enfants de 0-14 ans.





La Structure des Familles

LES FAMILLES	2006	2011	Variation
Population	3006	2827	-6%
Âge médian	43,1	47,0	9%
Nombre total de familles	900	830	-8%
Familles comptant un couple	775	710	-8%
Fam. Avec enfants à la maison		315	
Familles monoparentales	120	115	-4%
Parent de sexe féminin	85	80	-6%
Parent de sexe masculin	30	35	17%
Enfants dans les familles	-	755	
Enfants à la maison par famille	-	0,9	
Nombre de personnes/famille			
ayant 2 personnes		465	
ayant 3 personnes		155	
ayant 4 personnes		165	
ayant 5 personnes et +		45	



CONSTAT :

Autre fait confirmant le vieillissement de la population :

Le nombre de familles comptant un couple à la maison, soit 710 versus les familles avec enfants à la maison, seulement 315.

Nous constatons une légère diminution des familles monoparentales et, parmi celles-ci, une augmentation du nombre dont le parent est de sexe masculin. Un processus de transformation des modèles familiaux est en train de s'opérer au sein des familles Fermeneuviennes.





Accès à la propriété



ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ	STATUT	2006	2011
Ferme-Neuve	Propriétaires	73,4%	71,8%
	Locataires	26,6%	28,2%
MRC d'Antoine-Labelle	Propriétaires	74,2%	72,7%
	Locataires	25,8%	27,3%
Québec	Propriétaires	60,1%	61,2%
	Locataires	39,8%	38,8%

CONSTAT :

On constate que la majorité des Fermeneuviens sont des propriétaires. Par contre, il faut tenir compte de l'âge des constructions; soit 29,5 % avant 1960 et seulement 5 % de constructions neuves entre 2001 et 2011. Nous constatons depuis 2012, une augmentation des ventes de maison à de jeunes couples avec ou sans enfants

Les nouvelles constructions sont en majorité dans un secteur riverain et servent souvent de résidences secondaires à leurs propriétaires habitant un centre urbain.



Les coûts pour se loger pour les locataires			
	Ferme-Neuve	MRC d'Antoine-Labelle	Québec
Coûts médian	473,00 \$	509,00 \$	643,00 \$
Coûts moyens	490,00 \$	551,00 \$	685,00 \$
Plus de 30% du revenu pour se loger	36,2 %	42,2 %	36,8 %

CONSTAT :

Les logements disponibles sont dans des bâtiments âgés, il n'y a pas eu de construction neuve à vocation locative depuis plusieurs années. Ces logements ne semblent pas toujours convenir aux besoins des aînés autonomes qui recherchent plus de qualité.



Revenu de la population :



Revenus de la population âgée de 15 ans et plus, 2010		
	Ferme-Neuve	MRC d'Antoine-Labelle
Revenus - Avant impôt		
Sans un revenu	6%	5%
Moins de 14 999\$	27%	30%
15 000\$ à 29 999\$	38%	33%
30 000\$ à 49 999\$	25%	24%
50 000\$ à 59 999\$	4%	5%
60 000\$ à 79 999\$	4%	5%
80 000\$ à 99 999\$	0%	1%
100 000\$ et plus	2%	1%

CONSTAT : On constate un pourcentage très élevé de la population ayant un salaire moyen de moins de 30 000.00 \$. Il est nécessaire de se questionner sur la capacité de ces citoyens à subvenir convenablement à leurs besoins essentiels (se loger, se nourrir, se vêtir).



Scolarité de la population :

Scolarité des 15 ans et plus, 2011		
	Ferme-Neuve	MRC d'antoine-Labelle
Aucun certificat, diplôme ou grade	970 (42%)	10 290 (35%)
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	305 (13%)	5 410 (18%)
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	1045 (45%)	13 855 (47%)
Certificat ou diplôme d'apprenti d'une école de métier	570 (25%)	7 255 (25%)
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	290 (13%)	3 480 (12%)
Certificat ou diplôme universitaire inférieure au baccalauréat	85 (4%)	915 (3%)
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	95 (4%)	2 200 (7%)

On constate un pourcentage élevé de personnes de plus de 15 ans qui ne détiennent pas de diplôme. Les jeunes de Ferme-Neuve présentement aux études, ont généralement un taux de persévérance supérieur à la moyenne de la commission scolaire. Une majorité devrait obtenir un premier diplôme. Il est important de mentionner que notre municipalité avec plusieurs autres municipalités dans la MRCAL a un indice de défavorisation (10) très élevé.

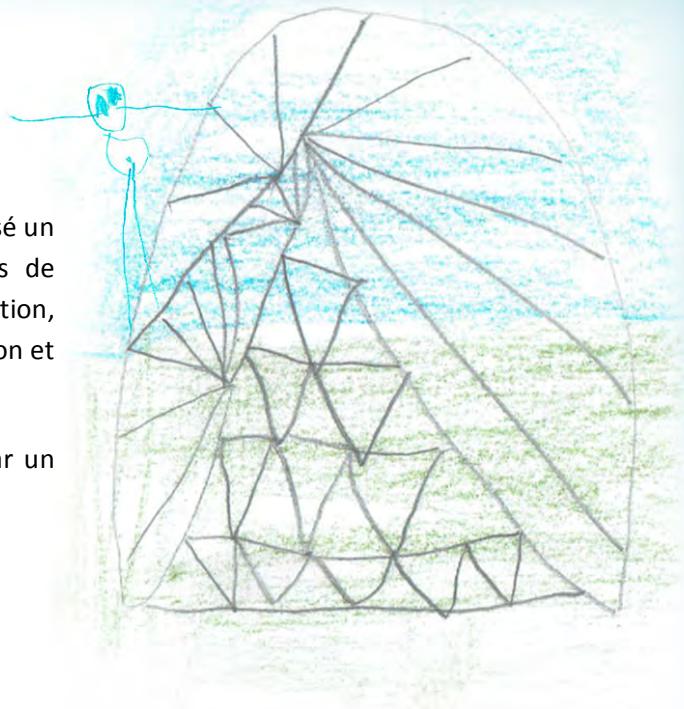
b) Les Consultations :

Le comité de la Politique de la famille et des aînés a composé un questionnaire sur les acquis, les activités et les besoins de Ferme-Neuve. Ce questionnaire a été distribué à la population, via le bureau municipal, les différents organismes de la région et les écoles de Ferme-Neuve.

201 questionnaires nous ont été retournés et analysés par un logiciel « survey monkey ».

Vous pouvez consulter tous les résultats à la municipalité.

Voici quelques-uns des résultats obtenus :



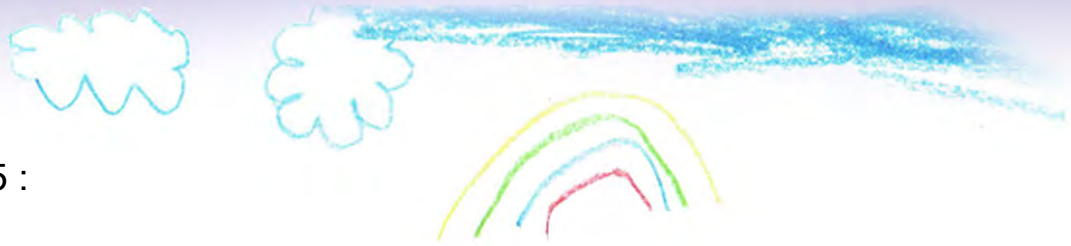
Les éléments appréciés
Service de transport adapté
Accueil du conseil municipal
Coopérative en soins de santé
Service des incendies
Service des loisirs
Accès aux parcs et aux espaces verts
Propreté
Embellissement
Bibliothèque
Terrains sportifs et de loisirs
Camping Baie du Diable
Feuilleton Municipal

13063

Les éléments à améliorer
Entretien des chemins publics
Service des travaux publics
Aménagement des lieux publics
Information sur les services offerts
Offre d'activités pour les aînés
Offre d'activités pour les familles
Offre d'activités pour les adolescents
Anneau de glace
Aire de glisse
Aire de jeux, parcs pour enfants
Service à la clientèle à l'hôtel de ville
Site Internet
Heures d'ouverture du bureau municipal

Ces constats nous ont permis de proposer une série de mesures dans le plan d'action de la politique de la famille et des aînés.





PARTIE 5 :

LES AXES D'INTERVENTIONS ET LES ORIENTATIONS

Le contexte actuel de la municipalité décrit dans le portrait et par les consultations, nous a permis de faire un diagnostic et des constats qui définissent **les acquis à conserver et les défis à relever**. En plus de la mission et des valeurs, les axes et les orientations suivantes servent de guide à l'application de la politique de la famille et de la municipalité amie des aînés :

Axe 1 : Sécurité

- Améliorer et créer des environnements favorables au sentiment de sécurité

Axe 2 : Transport et Logement

- Offrir des environnements favorables au sentiment de bien être

Axe 3 : Activités Récréatives, Éducatives et Culturelles

- Offrir des environnements favorables au développement personnel et communautaire

Axe 4 : Saines Habitudes de Vie

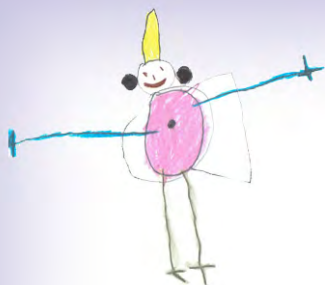
- Susciter des environnements favorables afin d'être physiquement actifs et de bien se nourrir

Axe 5 : Organisation Municipale et les Communications

- Améliorer l'accessibilité de l'information destinée aux familles et aux aînés.

Dans le plan d'action s'ajouteront les objectifs spécifiques (actions) et les résultats attendus au terme des trois années de la mise en œuvre de la politique.





CHAPITRE 2 : *Le Plan d'action*

Tel que spécifié dans l'avant-propos, le plan d'action fait l'objet d'un document séparé. Celui-ci fera état des actions retenues qui rendront notre milieu de vie plus harmonieux. Son évaluation annuelle et son actualisation, par la municipalité, en font un document évolutif qui nécessite une publication annuelle et ceci, pour les trois prochaines années.

Conclusion

Le comité de pilotage de la famille et des aînés désire remercier toutes les personnes ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de cette première politique de la Famille et des Aînés de la municipalité de Ferme-Neuve. Votre participation, vos idées, vos suggestions, vos propositions de logos et de slogans, nous ont été d'un précieux secours et nous ont permis de mener à terme la démarche PFM-MADA

Promouvoir le « **Penser et Agir – Famille / Aîné.** », être toujours en action comme individu ou comme organisme permettront que cette politique demeure bien vivante. Le rôle du conseil municipal pour le respect des intentions de cette politique de la famille et des aînés et pour sa concrétisation dans le quotidien par les membres de la communauté demeure la pierre d'assise. Le conseil s'assurera d'un suivi structurant avec l'aide d'un comité afin d'éviter que dans le feu de l'action des décisions soient prises à vue, sans un regard attentif sur le grand plan qui suggère le chemin à suivre pour le mieux-être des citoyens.

Le conseil municipal confirme par résolution cette volonté et souhaite que la mise en place de cette politique soit une occasion privilégiée de travailler en concertation avec le milieu.

Résolution : 2014-11-304

Lors de la séance du conseil le : 10 novembre 2014



LEXIQUE



Abréviations :

PFM.....	Politique Familiale Municipale
MADA.....	Municipalité Amis des Aînés
CAMF.....	Carrefour Action Municipale et Famille
TACAL.....	Transport adapté + collectif d'Antoine-Labelle
OBNL.....	Organisme à but non lucratif
HLM.....	Habitation à loyer modique



Explications :

Centre Promo-Santé :

Organisme à but non lucratif qui a pour mission de développer de saines habitudes de vie afin de prévenir les maladies cardiovasculaires.

Défi Autonomie :

Coopérative offrant de l'aide domestique moyennant des frais variable selon les revenus.

Antoine-Labelle en forme et en Santé :

Organisme à but non lucratif contribuant à de nombreux projets servant à favoriser un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation.

Centre Communautaire Ferme-Neuve :

Organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes seules et aux familles à faible revenu du secteur nord de la Lièvre.

Coopérative Jeunesse service :

Entreprise coopérative gérée par des jeunes de 14-17ans qui offrent des services durant la période estivale. (Gérée par Zone-Emploi)

Zone Emploi :

Organisme de la M.R.C. qui aide plusieurs personnes à se trouver un emploi.

TACAL :

Transport collectif offert sur le territoire d'Antoine-Labelle via un réseau de bénévoles. (Le réseau de transport adapté, les Transporteurs scolaires et les compagnies de taxis.)

Merci aux membres du comité de pilotage

PFM et MADA



Photo du haut

De gauche à droite à l'avant:
Mme Micheline Mayer, Mme Diane Leblanc,
M. Réal Monette, Mme Nathalie Piché,
Mme Pauline Lauzon.

À l'arrière : Mme Diane Sirard, Mme Mélanie
Ouellette, Mme Martine Lauzon.

Photo du bas

Mme Lydiane Forget,
Mme Emmanuelle Marcil, Mme Danielle Mayer.

Absente : Mme Nathalie Veaudry.